Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral de l'aviation civile OFAC
Section Navigabilité du matériel aéronautique
3003 Berne

Demande de modification de l'inscription dans le registre matricule suisse des aéronefs

Les soussignés prennent note que l'obtention frauduleuse d'une constatation fausse au moyen de documents faux ou falsifiés ou d'indications fausses sera poursuivie pénalement. Le formulaire doit être entièrement rempli.

Aéronef HB- **Type** **N° de série**

1. Propriétaire

Renseignements à fournir en tant que (nouveau) propriétaire ou que représentant du propriétaire de l'aéronef : (si nécessaire remplir le formulaire « Propriété en commun »)

Nom et prénom, entreprise: E-mail:

Adresse: Téléphone privé:

NPA, localité: Téléphone prof.:

Nationalité: Tél. portable: Fax:

Le nouveau propriétaire soussigné certifie qu'aucune réserve de propriété relative à l'aéronef précité n'est inscrite dans le registre des réserves de propriété de l'office des poursuites de son domicile.

Lieu et date **Nouveau** propriétaire ou propriétaire **actuel** (timbre, signature valable)

Lieu et date **L'ancien propriétaire** (timbre, signature valable)

2. Exploitant

Renseignements à fournir en tant que (nouvel) exploitant ou que représentant de l'exploitant désigné par le propriétaire : (si nécessaire remplir le formulaire « exploitation en commune »)

Nom et prénom, entreprise: E-mail:

Adresse: Téléphone privé:

NPA, localité: Téléphone prof.:

Nationalité: Tél. portable: Fax:

Le nouvel exploitant certifie qu'il a reçu les documents suivants de l'ancien exploitant :

☐ Manuel de vol (AFM) ☐ Communications techniques
☐ Dossier technique ☐ Consignes de navigabilité

Lieu et date **Nouveau** propriétaire ou propriétaire **actuel** (timbre, signature valable)

Lieu et date **Nouvel** exploitant ou exploitant **actuel** (timbre, signature valable)

3. Informations administratives

Lieu de stationnement principal actuel

Nouveau lieu de stationnement principal
(sous réserve de l'accord de l'exploitant de l'aérodrome)

Genre d'utilisation prévue : ☐ Vols non commerciaux ☐ Vols commerciaux

Si l'aéronef est utilisé commercialement, il doit répondre aux exigences minimales prévues par la loi. L'inscription de l'aéronef sera radiée si les conditions légales ne sont plus remplies.
Établissement de nouveaux papiers de bord : ceux-ci ne sont remis généralement à l'exploitant que si les conditions légales sont remplies et si la garantie de la responsabilité civile envers les tiers au sol est attestée conformément aux dispositions de l'ordonnance sur l'aviation.
Annexes :

- **Porte-documents bleu, contenant tous les papiers de bord**
- **Pour les sociétés anonymes : extrait du registre de commerce**
- **Pour les étrangers : livret pour étrangers (permis B ou C)**
- **En cas de changement d'exploitant, il y a lieu le cas échéant d'adapter le programme d'entretien (aéronefs relevant de la compétence de l'AESA), l'enregistrement de la balise de détresse ELT 406 MHz ou la concession de radiocommunication.**